



Edito

Chère Ratones,
cher Ratons,

Les années se suivent, et passent de plus en plus vite. Vous avez entre les mains la 14ème édition de notre FFF.

C'est avec grand plaisir que nous vous laissons la découvrir, en espérant qu'elle vous permettra de trouver des informations nouvelles, ou de redécouvrir les activités de notre village.

Je tiens ici à faire un clin d'œil à mon collègue Robert Kohli, qui n'a pu me seconder dans la réalisation de cette FFF n° 14, et je lui souhaite de tout cœur bon rétablissement.

Quant à vous tous, je vous souhaite bonne lecture, bonne santé et réussite pour cette année 2009, qui s'annonce difficile, mais riche en possibilité d'évolution.

Bonne lecture.

Sven Eggenberger

Un grand merci à tous ceux qui ont gracieusement permis la publication de documents dans ce Bulletin.

Billet du Syndic

Mesdames et Messieurs, chers habitants de Fey.

Il y a une année, lors du même exercice pour la FFF, je me demandais si l'hiver était derrière ou devant nous et s'il y avait encore des saisons. Pour 2008-2009, il n'y a pas de doute l'hiver est bien là. Le sport quotidien des "Ratons" est le déneigement et les déplacements à pied ou en voiture demandent la plus grande prudence. Des conditions météo à rester à l'intérieur et propices pour faire le bilan de l'année écoulée et le programme de 2009.

2008 aura permis la remise en place du bassin de la boulangerie et la construction du couvert adossé à la propriété Porchet. L'ensemble a vraiment belle allure et la Municipalité est très satisfaite de cette réalisation.

Le lotissement Jaunin-Salomé, au chemin de Loverens, est terminé. Le chemin a été élargi et les revêtements (enrobé et tapis) ont été posés. L'éclairage public, une conduite d'eau potable et une borne hydrante ont également été posés. Certains propriétaires réfléchissent encore pour la construction d'un garage ou d'un couvert à voiture et il reste quelques aménagements à effectuer dès les beaux jours revenus.

Un deuxième lotissement s'est réalisé en 2008 à l'entrée du village, côté Echallens. Six constructions ont été réalisées en bordure du nouveau chemin des Jordils dans un temps record. Toutes les villas étaient habitées fin novembre et le revêtement du chemin a été posé avant Noël. Quand les aménagements extérieurs seront réalisés et que les beaux jours du printemps ou de l'été seront là, ces nouveaux ha-

bitants pourront pleinement profiter de leur petit coin de paradis. Nous leur souhaitons encore la bienvenue et au plaisir de faire plus ample connaissance.

D'autres travaux de construction, réparation ou entretien de bâtiments ont été réalisés ou ont débuté. La Municipalité remercie les propriétaires pour leur collaboration et pour leur engagement à rendre notre village plus coquet.

Au chapitre des écoles, nous avons conclu une association de communes avec Bercher, Essertines, Oppens, Orzens, Pailly, Rueyres et Vuarrens. Une étude est en cours pour fusionner avec l'association Thierrens-Plateau du Jorat. Une fusion permettrait à cette nouvelle entité de reprendre les VSB et d'avoir les trois voies VSO, VSG et VSB sur un même site comme le demande l'article 47 de la loi scolaire. Bâtiments scolaires, transports et finances sont les difficultés de cette étude et devraient nous occuper pour de nombreuses séances encore.

Et pour 2009 ?

Votre municipalité est intervenue auprès du Conseil d'Etat pour demander la réfection de la route d'Echallens entre Fey et Montandrey. La Romande Energie va mettre la ligne électrique en souterrain en bordure du domaine public mais le service des routes n'est pas prêt ou n'a pas envie de refaire cette route pour le moment, alors qu'elle est dans un état catastrophique.



que. Au chapitre de la police des constructions, nous allons revoir quelques articles du règlement. Ceux-ci nécessitent modifications et adaptations en fonction des expériences faites et de l'évolution de la branche. Le plan fixant les limites des constructions sera également repris.

Une étude, sur l'approvisionnement en eau de la commune est en cours. Toutes les possibilités et choix d'un sujet aussi important pour notre avenir doivent être étudiés.

Il y a encore bien d'autres travaux en cours et sans oublier ceux que vous allez nous soumettre ces prochains temps.

Le "Raton" est un animal très sociable, alors n'hésitez pas à inviter vos proches voisins ou ceux de l'autre bout du village pour un apéro, une petite "batoille" ou une grillade. Ce ne sera que du bonheur, comme on dit maintenant.

Votre Syndic vous souhaite une année 2009 pleine de soleil, de contacts enrichissants, de réussites et de satisfactions.

Yves Jaunin

La forêt



Inauguration des chemins forestiers du 26 avril 2008

Pour la forêt, l'année 2008 s'est soldée par une magnifique croissance des jeunes plantations. Si vous êtes observateur, vous avez pu voir des nouvelles pousses sur les chênes de plus de un mètre. Ceci est dû à une météo favorable, assez de pluie et de moins grandes périodes de chaleur. En résumé, la forêt se porte bien. Au mois de mai, nous avons fait une petite inauguration, marquant la fin des travaux de construction des che-

mins forestiers. La Municipalité et les invités ont été conduit sur ces chemins avec deux chars tirés par des chevaux. Tout le



Inauguration du centre de compétence forestier d'Oppens

du 30 août 2008. Le Préfet Banderet d'Yverdon à l'œuvre.

monde a eu du plaisir à voir ces ouvrages et la forêt au rythme du pas du cheval. Le parcours s'est terminé au refuge pour partager le verre de l'amitié. Pour ce qui est du centre de compétences, sa construction est terminée. Cet outil de travail a été remis aux mains des Gardes forestiers, au mois de juin. L'inauguration avec portes ouvertes a eu lieu le 30 septembre.

D.Laurent

Noël à l'église

Le Noël à l'église est devenu une tradition, avec la distribution de vin chaud et de gâteau à la sortie du culte par les membres de la Municipalité. Cette année, celui-ci a eu lieu le 15 décembre et fut, avec un temps beau mais frais, un joli succès!



L'eau de Fey

Après un sérieux problème de nitrates dans l'un de nos captages, la situation est rentrée dans l'ordre en juillet.

Toute l'eau de nos captages a pu être distribuée. Il faut bien remarquer que, face à l'augmentation du nombre de nos habitants, il s'agit de ne pas la gaspiller, puisque le volume disponible commence à ne plus suffire, nous obligeant à faire appel à l'eau de secours achetée à la Ville de Lausanne, au travers



de notre conduite de Naz.

Pour faire face à ce problème, une large réflexion se met en place afin de trouver la solution la plus judicieuse pour notre Commune.

Nous avons la possibilité de nouveaux captages, l'eau ne manquant pas dans notre sous-sol.

Par contre, notre région étant agricole, la qualité de cette eau doit être suivie et des mesures de sauvegarde ne sont pas exclues. Actuellement, et suite à une grande étude sur la situation générale du Haut-Jorat, une nouvelle possibilité se profile, en se connectant sur le réseau de l'AI AE (Association regroupant les Communes autour d'Echallens) dont nous deviendrons membre.

Cette possibilité est en discussion, au même titre que la pos-

sibilité de nous connecter au réseau de Bercher, qui d'ailleurs a aussi des projet de captages.

Nous aurons l'occasion d'en parler et d'y réfléchir durant l'année.

Pour cette année 2008, nous pouvons encore noter que nous avons pompé 43000 m³ d'eau de secours, et 8500 m³ d'eau de captages, soit 16%. L'augmentation par rapport à 2007 est de 6% et de 16% par rapport à 2006, ce qui signifie une consommation de 143 m³ par jour.

Vous le voyez, ce n'est pas le moment de gaspiller ce précieux et vital liquide. Je vous encourage donc à récupérer l'eau de pluie pour arroser votre jardin, eau de pluie qui en plus, est gratuite et excellente pour vos salades!

S.Eggenberger

STEP

Après de nombreuses années de réflexions et de discussions sur l'avenir à donner à nos boues d'épuration ainsi qu'à celles de nos Communes voisines suite à l'interdiction d'étendage en agriculture, le Conseil Général a suivi l'avis de la Municipalité et accepté de nous organiser avec Bercher afin de constituer un mini pôle de déshydratation par centrifugation fixe, à la suite de quoi une convention a été signée avec Bercher. Ainsi, un véhicule adapté viendra régulièrement pomper les boues de notre stockeur et les transportera à la nouvelle STEP de Bercher. Elles seront ensuite déshydratées et emmenées à la STEP de Vidy pour incinération. Tous les coûts seront ensuite répartis équitablement entre les Communes participantes. Ce choix permet de limiter au minimum les trajets. Le coût de ce nouveau procédé a provoqué une

hausse du prix de l'épuration, hausse exclusivement dédiée à cette activité. Les coûts d'entretien, de maintenance et de renouvellement de notre STEP étant eux aussi en augmentation, il faut bien se rendre compte que le prix au m³ ne va pas baisser. Le seul moyen de ne pas trop voir augmenter sa facture étant de moins gaspiller, voir d'économiser l'eau, ce qui ne peut avoir qu'un effet positif également sur l'environnement. Je ne saurai terminer ces quelques lignes sans les éternelles recommandations de ne pas prendre les WC pour une poubelle, et de ne pas

y jeter les tampons, cure-oreilles et autres serviettes, y compris les lingettes en non tissés. Nous, et en particulier l'exploitant que je remercie, vous en sommes reconnaissants.

S.Eggenberger



Signature de la Convention

Budget 2009

Le budget 2009 proposé par la Municipalité présente à nouveau un excédent de charges. Il se monte à **CHF 86'130.00**.

Sachant que ce budget ne contient pas des travaux extraordinaires, une grosse partie des charges est incompressible car elles ne dépendent pas de nous. On ne fait que reporter des montants qui nous sont communiqués.

Les points importants de ce budget sont :

- la signature d'un contrat de travail avec le secrétaire municipal et le boursier communal avec classification et ajustement des salaires

- les travaux pour la création d'une sortie de secours protégée au sous-sol de la grande salle

- le financement à raison de 25% d'un employé communal avec la commune de Bercher

- le renouvellement de la signalisation routière "priorité 1" (mise en conformité avec les normes SN 640 871)

- l'aménagement d'un trottoir à la route de Vuarrens sortie village direction Vuarrens

- la réfection partielle du chemin de Nillet et pose d'un éclairage public

- les divers autres entretiens à des chemins

- le financement d'un 0,1 ETP pour la police de proximité

- tous les frais d'entretien courant

- les coûts de la facture sociale, de la péréquation intercommunale, les transports publics, les déchets, les écoles, etc... etc... etc...

- une légère augmentation des produits des impôts

V.Fiadeiro

Le budget 2009 en quelques chiffres :

en Francs suisses	2009		2008	
	Charges	Produits	Charges	Produits
1 - Administration générale	236'610.00	4'300.00	188'020.00	3'000.00
2 - Finances	294'320.00	1'419'660.00	299'470.00	1'193'240.00
3 - Domaines et bâtiments	236'240.00	175'410.00	185'260.00	172'790.00
4 - Travaux	409'020.00	59'000.00	316'870.00	44'100.00
5 - Instruction publique et cultes	250'620.00	0.00	205'910.00	0.00
6 - Police	48'210.00	3'900.00	38'220.00	2'500.00
7 - Sécurité sociale	285'750.00	0.00	265'830.00	0.00
8 - Services industriels	38'730.00	51'000.00	25'310.00	49'000.00
Total des charges et des revenus	1'799'500.00	1'713'370.00	1'525'250.00	1'464'630.00
Excédent de charges		86'130.00		60'620.00
Totaux égaux	1'799'500.00	1'799'500.00	1'525'250.00	1'525'250.00

Société de Jeunesse de Fey



La Société de Jeunesse de Fey rassemble tous les jeunes de notre village et quelques-uns de la région afin de se retrouver lors de nos différentes activités.

Tout débute en 1896, lorsque les jeunes « Rats » de l'époque décidèrent de se rassembler et de fonder la Jeunesse. Les activités de l'époque ne sont certes plus celles d'aujourd'hui hormis quelques-unes. Elles consistaient surtout à des tournois d'échec, des matchs aux cartes ainsi que des traditionnels bals. Bref, tout ce qu'il y avait de plus ordinaire à l'époque.

Rien ne vint troubler les paisibles membres jusqu'en 1980, lorsque notre société fit son entrée aux Jeunesses du Gros-de-Vaud, qui devinrent plus tard l'UJGDV (Union des Jeunesses du Gros-de-Vaud).

En 1986, les hommes qui composaient jusqu'alors la Jeunesse se décidèrent enfin à accepter les femmes (eh oui, mais cette règle dure encore dans certaines irréductibles sociétés de Jeunesses). Deux ans plus tard, elle fit partie de la FVJC (Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes) qui fêtera ses 91 ans l'année prochaine.

En 1988, la Jeunesse organisa pour la première fois une grande manifestation, le 10^{ème} Challenge de l'UJGDV. Elle réitérera en 2002 en organisant la 24^{ème} édition de cette fameuse fête sportive et conviviale.

Les activités des membres actuels sont nombreuses. Chaque début d'année, nous organisons le souper du Petit Nouvel-An. Un repas préparé par la Jeunesse et servi jusqu'à satiété des redoutables mangeurs. Un karaoké anime après le souper un caveau au sous-sol de la grande salle où nous pouvons découvrir ou redécouvrir certains talents cachés de certains habitants. La prochaine édition aura lieu le 9 janvier 2010.

Les jours passent et font place à Pâques. Nous organisons la traditionnelle Course aux œufs. Cette année, elle sera le 12 avril à 15h sur la place de l'église. Elle se compose de deux parties : la course en elle-même et la semaine qui la précède. Car en effet, il nous faut nos fameux œufs, bien que notre village ne risque pas d'avoir de pénurie de cette denrée. Durant toute la semaine, nous menons notre quête de maison en maison. Après avoir rempli nos paniers et passé quelques courtes nuits, nous préparons la piste. Deux filles et deux garçons s'affrontent devant les habitants venus les supporter, à qui l'on sert un verre de vin chaud. Nos deux chers « pétouffards » en profitent également pour sortir de leur cachette afin d'effrayer les courageux enfants osant s'approcher d'eux.



Quelques semaines après, le 1 et 2 mai 2009 aura lieu notre Tour de Jeunesse au hangar de la Société de Laiterie avec un programme encore à définir qui sera transmis dans vos boîtes aux lettres par le biais des tout-ménages.

Le début de l'été est synonyme pour nous des grandes fêtes et des grands rassemblements des Jeunesses Vaudoises telles que le Rallye, les Girons et le Challenge. Ces manifestations rassemblent tout les sports « fédérés » ; le volley, le football, l'athlétisme, la course à pied, le tir à la corde, la lutte, le tir, la pétanque ainsi que toutes les sociétés de Jeunesses. Chaque année, nous préparons un char pour les différents cortèges du dimanche après-midi.

Après avoir passé ces longues soirées de folies durant l'été, nous nous reposons et nous nous préparons gentiment pour nos activités automnales, une soirée le 12 septembre et la Raisinée. Elle aura lieu au début du mois d'octobre au sous-sol de la grande salle communale et durera tout un week-end. Une soupe sera servie le samedi et le bar ouvert durant tout le temps de la cuisson.

La fin de l'année approche et au mois de décembre est organisé le Téléthon des Jeunesses. L'édition 2009 se déroulera le 4 et 5 décembre à Poliez-le-Grand. Pour l'occasion, la société prépare une soupe et une vente de pâtisserie le vendredi 4 au soir au sous-sol de la grande salle de Fey. Le samedi, nous amenons par un moyen non-motorisé l'argent au point de rendez-vous à Poliez-le-Grand.

Notre société, âgée aujourd'hui de 113 ans, se porte au mieux et un grand défi l'attend d'ores et déjà pour l'été 2010. Mais tout d'abord, une petite rétrospective de l'année 2008. L'année commença très fort car lors de notre souper du Petit Nouvel-An, nous avons eu l'honneur d'inaugurer notre nouveau drapeau (voir article Feuille de Foyard 2008). Ce fût une grande soirée riche en émotions

grâce au soutien et à la participation des habitants du village.

Le printemps montra alors le bout de son nez et nous débutions les grands travaux dans notre nouvelle roulotte (caravane ou remorque de camion aménagé avec lits et tables) afin de la rendre confortable et habitable pour les campings des rassemblements de Jeunesses de l'été. En parallèle, nous avons mis sur pied notre Tour de Jeunesse le 16 et 17 mai qui a connu une fréquentation record le samedi soir malgré la pluie du vendredi.

La roulotte fût prête à temps. C'était une grande expérience et nous étions heureux de montrer notre

travail à toutes les Jeunesses du canton lors de la Cantonale FVJC qui s'est déroulée à Bavois. Cette manifestation, qui se déroule tous les cinq ans, fût une grande réussite. Tant du point de vue des infrastructures que du programme de la fête, la société de Jeunesse de Bavois a su briser les clichés qui existent entre villes et campagnes car plus de 140'000 visiteurs de tous horizons s'y sont rendus du 16 juillet au 3 août.

Au début de l'automne, notre raisinée a connu un bon succès ainsi que notre souper du Téléthon le 5 décembre.

Mais c'est au début du mois d'octobre que la grande et bonne nouvelle est arrivée. En effet, nous avons obtenu l'organisation du 32^{ème} Challenge UJGDV en été 2010. La fête se déroulera sur cinq jours, du mercredi au dimanche, et des activités sportives et festives y seront aménagées. C'est une grande fierté de pouvoir préparer et de vivre cette manifestation à Fey. Nous voulons inscrire cette édition comme un grand souvenir pour les habitants du village et du Gros-de-Vaud. Nous en profitons par ailleurs pour déjà remercier les personnes qui nous épaulent dans nos efforts et surtout un grand merci à la Municipalité qui nous soutient chaque année pour nos manifestations.

Comme vous avez pu le constater, nos activités occupent les membres tout au long de l'année. Elle permet de nous retrouver, de passer des bons moments ensemble que ce soit lors des soirées ou lors des préparations de nos manifestations. La Société de Jeunesse accueille tous les jeunes de 16 ans révolus et ayant terminé leur scolarité. L'âge limite est 30 ans ou alors le mariage, car en effet on est un peu moins jeune après.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter notre site :

www.jeunessedefey.com

Patrick Pesquet

Souper du Petit Nouvel-An

Le souper du Petit Nouvel-An est organisé chaque premier ou deuxième week-end du mois de janvier par la société de Jeunesse de Fey. Il a lieu à la grande salle du village et débute aux environs de 19h.

Les gens se retrouvent autour de l'apéritif offert avant de se mettre à table. Nous préparons, comme de coutume, notre menu qui est composé en entrée d'une terrine maison accompagnée de sa salade. Une fois dégustée, le plat principal est servi. Une fondue chinoise, escortée de près par les sauces et les frites, permet de satisfaire à volonté l'appétit de nos convives. Si quelques estomacs résistent encore ou si une petite faiblesse persiste, un buffet de desserts préparé par nos soins récompensera les efforts des personnes friandes de petites gourmandises. Durant le souper, une table est dressée au sous-sol pour les enfants pour qui nous préparons des jeux et diffusons des films d'animation.

Une fois comblées, les personnes peuvent se dégourdir les jambes sur la piste de danse aménagée en écoutant un tango ou une salsa. Un bar est mis en place afin que les convives moins tentés par



une valse se rejoignent autour d'un verre. Au sous-sol, un bar avec une musique d'ambiance 70-80 permet au plus ou un peu moins jeunes de se remémorer les tubes qui ont fait fureur durant ces années-là.

L'édition de cette année, la treizième, fût un réel succès. Les habitants du village ont été au rendez-vous et ce n'est pas moins de 145 personnes qui se sont inscrites pour le souper. Les quelques sociétés de Jeunesses voisines ont répondu présentes elles aussi, dont celle de Bercher et de Rueyres-Opens. Le discours du président annonça le début de soirée et les festivités purent commencer. Après le plat principal, un petit sketch mettant en scène un membre de la Jeunesse et un parfait imitateur de notre cher syndic de la Ville de Lausanne, Monsieur Brélaz, fut très applaudi par le

public. En suivant, une vidéo de présentation du Challenge 2010 et des membres de la Jeunesse a été diffusée. En fin de repas, après le dessert, une tombola récompensa une dizaine de personnes avec des lots allant d'un saucisson à un bon de mazout de 200.-.



La soirée se termina tard dans la nuit ou tôt le matin, selon les dires des derniers convives.

Le Petit Nouvel-An est pour nous une occasion de remercier les personnes et les gens qui nous soutiennent en leurs préparant une belle soirée. Nous avons reçu beaucoup de bons échos cette année et cela nous motive d'autant plus pour les prochaines éditions.

Durant la soirée, les habitants font connaissance et découvrent les liens d'amitié qui unissent les Ratonnes et Ratons. Et ils en profitent pour en nouer de nouveaux avec les résidents fraîchement domiciliés dans notre village. Cette manifestation est le parfait trait d'union entre la société de Jeunesse et les habitants de Fey.

Alors, au plaisir de vous voir le 9 janvier 2010 !!

Patrick Pesquet

La Course aux œufs

Il y a des coutumes et des traditions qui sont spécifiques à des pays ou des régions mais la Course aux œufs est une discipline (non-olympique pour l'instant...) qui est bien de chez nous. Par chez nous, cela comprend les quelques villages du Gros-de-Vaud et du Nord Vaudois qui entretiennent cette tradition.

La Course se déroule chaque année sur la place de l'église à 15h lors du dimanche de Pâques. Les cloches retentissent dans tout le village afin d'appeler les habitants au rendez-vous. Le principe est donc le suivant : il y a quatre coureurs, d'un côté deux garçons et de l'autre deux filles. Un concurrent de chaque équipe fait l'aller-retour entre Fey et Rueyres et l'autre ramasse les œufs disposés sur une ligne puis les lance dans un panier afin de les récupérer. Le panier est tenu par un ramasseur qui doit être à la fois habile et rapide car la fatigue des coureurs crée parfois quelques faiblesses au lancer. Pendant que les coureurs effectuent leurs parcours, un verre de vin chaud est servi aux personnes venues supporter les athlètes. Nos deux chers amis les « pétuflards », membres de la Jeunesse déguisés en vieux personnages équipés d'un ballon un peu spécial, participent eux aussi à l'animation en racolant les supporters.

Une fois la Course terminée, les coureurs sont vivement applaudis et la Jeunesse se retrouve au Café Central pour se déplacer par la suite à pied jusqu'à Peyres-Possens pour l'apéritif. Nous retournons de nouveau au Café Central pour ensuite déguster les œufs qui n'ont pas été cassés lors de la Course. La soirée se finit donc autour d'un repas avec les nouveaux et anciens membres de la Jeunesse et clôt ainsi la période de Pâques.

Mais une question vient toujours à l'esprit pour ceux qui ne connaissent pas encore cette coutume : comment trouver autant d'œufs, car il en faut environ 200 pièces. Il est vrai que depuis quelques années notre village est équipé d'un grand poulailler mais nous y allons vraiment

lorsqu'il nous manque de la précieuse denrée. La réponse est donc la suivante.

La semaine précédant la course, nous effectuons une tournée dans le village en soirée, maison par maison, est nous demandons aux habitants s'ils seraient d'accord de nous fournir quelques œufs. Il arrive parfois que nous nous arrêtons un moment chez les particuliers afin de partager un verre de l'amitié.

Cette tradition est ancienne. En effet, il y a déjà longtemps que la Jeunesse prépare et organise cette manifestation. Nos ancêtres disputaient alors la Course à la « Croisée », sur la route menant à Bercher. Le trafic n'était pas aussi dense qu'aujourd'hui, surtout les dimanches de Pâques.



Il arrivait même que nos pétuflards arrêtaient les voitures afin de leur quémander quelques pièces.

Même durant la Guerre, le rationnement et les difficultés du quotidien ont fait que les œufs furent remplacés par de petites pommes de terre.

La Course aux œufs est depuis longtemps encrée dans les traditions du village. Elle est l'occasion pour tous de se réunir et de passer un agréable moment. Les aléas de la météo nous ont quelques fois réservé des surprises mais nous avons toujours pu bénéficier d'une petite accalmie. N'hésitez pas à faire un petit tour sur notre site internet, www.jeunessedefey.com, pour visionner quelques photos des éditions précédentes.

Patrick Pesquet



ASSOCIATION DES PAYSANNES VAUDOISES DE FEY



A Fey, une vingtaine de membres, dont une majorité de non paysannes, partagent des activités très variées qui vont des cours de cuisine, en passant par le bien-être, aux activités manuelles de toutes sortes, telles que couture, création de bijoux, peinture, décorations diverses, sortie en raquettes, etc. Cette liste se diversifie d'année en année au gré des souhaits des membres.



Deux courses sont organisées, l'une au printemps et l'autre en automne. Vous pouvez y participer sans obligation d'adhésion au groupe.

Le programme de nos activités est lisible à la boulangerie et au tableau d'affichage du village.



La cotisation annuelle s'élève à Fr. 35.-. Si vous hésitez à vous inscrire, il vous est toutefois possible de suivre nos cours avec une majoration de Fr. 5.-/leçon.

Nos assemblées de printemps et d'automne sont l'occasion de montrer à l'une et à l'autre nos ouvrages réalisés pendant l'hiver, de mettre sur pied les nouveaux cours, et de fraterniser autour d'une tasse de thé ou de café, accompagnée de pâtisseries confectionnées par quelques membres.

Mesdames, Mesdemoiselles, sachez que vous êtes les bienvenues parmi nous. Notre prochaine assemblée générale aura lieu le mercredi 1^{er} avril 2009, à 20h., à la salle du bas. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à Mme Sabrina Jaunin, 021/887.81.29.

Cette année, nous avons l'honneur de fêter les **40 ans** de notre groupe ! Les festivités auront lieu les samedi 31 octobre et dimanche 1^{er} novembre 2009, à la grande salle. Nous avons décidé d'innover en organisant, le samedi, un repas spectacle avec la troupe de comédiens « Meurtres et Mystères ». Un repas, un spectacle, du suspense, une soirée exceptionnelle à vivre entre amis. Plusieurs personnages nous emmènent dans les coulisses de leur vie. Soudain un meurtre... à vous de mener l'enquête... Personne ne monte sur scène, même pas les comédiens ; en effet, le spectacle se déroule directement dans la salle.

Bien sûr, nous gardons un espace pour la présentation et la vente de nos travaux le dimanche. Cette journée sera complétée par des animations pour les enfants et une petite restauration.

Vous trouverez le programme des festivités dans ce journal.

C'est avec un énorme plaisir que nous partagerons, avec vous, ces deux jours de fête !

Anne-Lise Jaccottet



ASSOCIATION DES PAYSANNES VAUDOISES DE FEY



40 ANS

à la grande salle

Samedi 31 octobre, à 19h30

Repas-spectacle

avec la troupe «Meurtres et Mystères»

Apéritif

Terrine aux morilles

Filet de bœuf

avec ses garnitures

Dessert

Café

Prix : Fr. 95.--

Réservation obligatoire

Nombre de places limitées

Dimanche 1^{er} novembre, de 11h à 18hPrésentation et vente
des travaux des Paysannes Vaudoises

Animations pour enfants

Animaux de la ferme

Traite d'une vache

Petite restauration :

soupe, fromages, etc.

pâtisseries

Sans réservation

Réservation et renseignements auprès de :

Mme Lydia Laurent, Tél. 079/459.64.42, courriel : lydia@laurentsa.ch

« Atelier La Licorne »



Nous vous rappelons que nous faisons du raccommodage (boutons, ourlets, fermetures éclair, etc.) repassage (chemises, jupes, pantalons etc), et couture selon devis, Renseignez-vous!

Pour tout autre objet, notre atelier se tient à votre disposition pour vos achats ou pour y trouver des idées de cadeaux.

Heures d'ouvertures du Show room / magasin vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 ou sur demande.

Merci de votre appel.

Si toutefois vous avez des questions sur le travail du tissu, du bois ou sur les autres objets qui se trouvent sur le site,

c'est avec plaisir que nous y répondrons. yolande.tenor@ip-worldcom.ch



Meilleures salutations Yolande

« Tondeuse Attack »

Brève de sécurité

Prudence en tondant le gazon!

Nul besoin d'avoir la main verte pour tondre le gazon. Une certaine prudence est toutefois de mise pour préserver vos doigts et vos orteils.

En Suisse, un millier de personnes doivent chaque année consulter un médecin après s'être blessées en tondant le gazon, le plus

souvent en raison de mains ou de pieds pris dans les lames. Les électrocutions du fait de câbles sectionnés figurent aussi au nombre des accidents.

Les conseils du bpa:

Remplacez, si possible, votre vieille tondeuse par un modèle plus récent équipé d'un système de sécurité intégré.

N'utilisez jamais une tondeuse électrique sous la pluie. L'association eau + électricité peut être fatale.

Portez des chaussures robustes avec une bonne semelle. Ne tondez jamais le gazon pieds nus.

Dans une pente, tondez si possible la pelouse latéralement, sinon vous risquez d'être pris dans les lames de l'appareil en glissant. Débranchez ou éteignez la tondeuse pour nettoyer les lames. Eteignez la tondeuse avant de retirer un objet gênant de l'herbe à proximité de l'appareil.

Veillez à ce que le câble de la tondeuse reste toujours bien tendu. L'utilisation d'un enrouleur de câble muni d'une fiche femelle à l'extrémité qui se déroule est fortement recommandée. Un disjoncteur de protection à courant de défaut constitue une protection supplémentaire: il coupe immédiatement l'alimentation électrique en cas de danger.

Votre délégué à la sécurité

C.R.Veillard (079)449 35 91



Rappel concernant les chiens

Rappel de deux articles de notre règlement de police.

Article 26.

Les détenteurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures utiles pour les empêcher :

- A) de troubler l'ordre et la tranquillité publics, notamment par leurs cris, surtout pendant la nuit ;
- B) de porter atteinte à la sécurité d'autrui.

Article 27.

Il est interdit de laisser divaguer les animaux qui compromettraient la sécurité publique. En cas d'urgence, la police peut faire saisir des animaux trouvés sur la voie publique, et informer dans toute la mesure du possible le détenteur de l'animal. En cas d'absence du détenteur, l'animal sera confié, aux frais du détenteur, au plus proche refuge de la Société protectrice des animaux.

De plus, nous insistons pour que les crottes soient ramassées dans la localité et aux abords des routes et chemins.

La Municipalité

Déchèterie

Rappel des heures d'ouverture :

Les 1^{ers}, 3^{èmes} et 5^{èmes} samedis de 9h00 à 11h00

Et de mi - mai à mi - octobre

Les mercredis des semaines sans ouverture le samedi

De 18h30 à 19h30 (pas de gros débarras)

Veillez compter le temps nécessaire pour décharger et ne pas arriver à la dernière minute,
afin de respecter les heures de fermeture. Merci

Les ordures ménagères

Sont ramassées le jeudi matin.

**Si le premier conteneur ou le deux deuxième, etc... est plein,
Veillez S.V.P. passer au suivant, il n'est que quelques pas plus loin !**

Déchets encombrants

**Les déchets ménagers non recyclables qui font moins de 50-60 cm
vont dans les sacs à ordures ménagères. Les autres à la déchèterie.**

Recyclable : Le papier, le verre, le fer blanc, l'aluminium, le fer, le bois, les déchets verts.

Les déchets des sacs à ordures et les encombrants **finissent à la même place, soit brûlés à Lausanne.**

Les ordures ménagères nous coûtent 39 centimes par kg

et les encombrants 51 centimes par kg,

mais en plus ils passent par Penthaz pour y être broyés !

En 2009 :

Continuer à diminuer les encombrants

Vous pouvez aussi retrouver votre FFF en couleurs sur le site Internet :

www.fey-vd.ch

La gestion des déchets ménagers

Quoi?

Où?

<p>Ordures ménagères</p> 	<p>Elles correspondent à tout ce qu'un ménage peut mettre dans un sac poubelle, déchets alimentaires non compostables, papiers ou emballages souillés ou gras, films ou sacs plastiques, emballages composites, etc... Non recyclable</p>	<p>Dans les sacs à ordures et dans les containers prévus à cet effet, répartis sur plusieurs emplacements dans le village.</p>
<p>Aluminium, fer blanc</p> 	<p>Emballages en aluminium et en fer blanc, tel que boîtes de conserve, emballages divers, etc...</p>	<p>A la déchèterie, benne "Fer Blanc" prévue à cet effet</p>
<p>Bois</p> 	<p>Vieux meubles, emballages, etc...</p>	<p>A la déchèterie, benne "Bois" prévue à cet effet</p>
<p>Déchets encombrants</p> 	<p>Encombrants non métallique, combustibles, Plus de 50 cm, sinon dans le sac à ordures ménagères, tel que canapé, fauteuil, meuble composite, matelas, tapis, ski, planche à voile, meuble plastique, etc...</p>	<p>A la déchèterie, benne "Encombrants non métalliques" prévue à cet effet</p>
<p>Ferraille</p> 	<p>Tous objets métalliques</p>	<p>A la déchèterie, benne "Acier, métaux" prévue à cet effet</p>
<p>Verre</p> 	<p>Verres creux tel que bouteilles, pots, bocaux, etc A trier par couleurs!</p>	<p>A la déchèterie, benne "Verre blanc, brun, vert" prévue à cet effet</p>
<p>Papier</p> 	<p>Journaux, magazines, illustrés, enveloppes, cahiers, livres, papier de bureaux, cartons propres, etc... . A plier, ranger de manière à prendre le moins de place possible</p>	<p>A la déchèterie, benne "Papier, carton" prévue à cet effet</p>
<p>Huile</p> 	<p>Huiles minérales ou végétales à différencier</p>	<p>A la déchèterie, container double prévu à cet effet</p>
<p>Déchets compostables</p> 	<p>Déchets organiques biodégradables. A différencier: Gros déchets à broyer tel que branches, ou petits déchets tel que gazon, déchets ménagers, pas besoin de broyer</p>	<p>A la déchèterie, endroits prévus à cet effet, gros déchets sur le tas et petits déchets dans le bac.</p>
<p>PET</p> 	<p>Bouteilles de boissons marquée PET recyclable, pas les bouteilles en plastiques non recyclable.</p>	<p>A la déchèterie, sac prévu à cet effet</p>

La gestion des déchets ménagers

Quoi?

Où?

<p>Déchets DCMI</p> 	<p>Déchets inertes par petite quantité tel que porcelaine, catelle cassée, etc.. Pas de déchets professionnels !</p>	<p>A la déchèterie, benne prévue à cet effet</p>
<p>Petit électroménager</p> 	<p>Petits électroménagers, outils et appareils électriques de bricolage ou de jardinage</p>	<p>A la déchèterie, bacs prévus à cet effet</p>
<p>Electronique de loisir</p> 	<p>Ordinateur, clavier, imprimante, fax, modem, natel, téléphone, lecteur CD,</p>	<p>A la déchèterie, bacs prévus à cet effet</p>
<p>Batteries, accumulateurs</p> 	<p>Normalement <u>retour aux points de vente.</u></p>	<p>A la déchèterie, bac prévu à cet effet</p>
<p>Piles</p> 	<p>Normalement <u>retour aux points de vente.</u></p>	<p>A la déchèterie, bac prévu à cet effet</p>
<p>Déchets spéciaux</p> 	<p>Provenant du ménage, peuvent être explosifs, corrosifs, nocifs, irritants, etc... En principe retour au point de vente, ou</p>	<p>A la déchèterie, bac prévu à cet effet</p>
<p>Pneus</p> 	<p><u>Retour aux points de vente,</u> où contre paiement chez :</p>	<p>Metabader, En Budron, Le Mont/Lausanne, tél. 02 1/652.06.82</p>
<p>médicaments</p> 	<p>A recycler, pas dans les déchets ménagers</p>	<p>Retour aux points de vente</p>
<p>Néons, lampe fluo</p> 	<p>A recycler, <u>retour au point de vente,</u> pas dans les déchets ménagers</p>	<p>Retour aux points de vente</p>
<p>Capsule Nespresso</p> 		<p>A la déchèterie, bac prévu à cet effet</p>

La Bricolanne

Ateliers de bricolage pour enfants.

Voilà déjà une année que la Bricolanne existe, les enfants ont autant de plaisir que moi à confectionner plein de choses. Que ce soit des masques, des photophores, des tirelire rigolotes, des miroirs mosaïques, des attrapes-rêves etc... deux samedis par mois en moyenne, les « artistes en herbe » créent de leurs mains, un très joli bricolage.

J'ai un immense plaisir à les accueillir tous et à voir le thème abordé devenir par leur imagination absolument génial.

Vous pouvez me joindre et avoir la liste des ateliers prévus ainsi que tous les renseignements à :

**La Bricolanne, Page-Digier Anne-France, Rte de Vuarrens 8, 1044 Fey,
021 887 64 04 ou elfanne@gmail.com**



Petit déjeuner des aînés



100 personnes ont partagé un petit-déjeuner, le mercredi 1^{er} octobre à la grande salle de Fey dans une ambiance familiale. C'est la cinquième fois que cette manifestation était organisée, avec chaque fois le même succès.



Jean-Marc
Laurent



Déjeuner des aînés du village et des enfants du collège de Fey.



Sociétés locales

Plusieurs sociétés locales animent le village. Toutes les personnes intéressées par l'une ou l'autre des activités peuvent contacter:

- ◆ Société de Jeunesse; Boucard Robin, Président, tél. 078 854 31 62
- ◆ Société de gym; Debétaz Francine, Présidente, tél. 021 887 74 90
- ◆ Football-Club; Boucard Thierry, Vice-président, tél 021 887 72 75
- ◆ Paysannes vaudoises; Jaccottet Anne-Lise, tél. 021 887 79 02
- ◆ Beach Volley Fey-Rueyres; Jordan Valéry, Président, tél. 021 887 60 61
- ◆ Chœur Mixte de Fey-Rueyres; Métraux Philippe, Président, tél. 021 887 74 02
- ◆ Société de Gymnastique Douce Peguiron Micheline, Monitrice tél. 021 887 72 93

Envie de participer aux activités du village?

FC Fey

Le Football Club Fey-Sports a le plaisir de vous communiquer les dates des prochains matchs de son championnat de 5ème ligue, soit: 05.04.09 – 26.04 – 10.05 – 24.05 – 07.06. Tous les matchs se jouent sur le terrain de la Rochette à Fey, début de la rencontre 09:45. A l'issue du match

du 10 mai, un apéro sera servi aux spectateurs. Nous vous informons également que nous cherchons un entraîneur et des joueurs pour compléter notre contingent. Au plaisir de vous voir au bord du terrain. Salutations sportives à tous.

Le Comité



Le chœur mixte de Fey-Rueyres

La Voix des chênes fait ses soirées le 27 et 28 mars 2009 à la grande salle de Fey



Pulls de la Commune

Les pulls de la Commune peuvent être commandés auprès du Boursier.



Société de gymnastique douce

La Journée vaudoise de marche, patronnée par Pro Senectute Vaud et organisée par le groupe du Gros-de-Vaud aura lieu cette année à Fey, le mardi 26 mai.



Une belle fête à laquelle vous avez participé dans le chœur des 600 chanteurs, tenu un stand, travaillé dans un des sympathiques caveaux, exposé vos œuvres ou venu partager un moment d'amitié aux chalets de la Foire des Blés où la Commune de Fey a eu le plaisir de vous accueillir. Ceux qui ont eu le privilège d'assister au spectacle ont peut-être encore dans la tête certains airs ou souvenirs des costumes chatoyants.

La Maison du Blé et du Pain à Echallens a ouvert une exposition qui s'intitule :

« **Grain de folie Echallens, 2008, Les coulisses de la Fête...** »

L'atelier de couture : des esquisses de Benoît Roche à la confection de 3'000 costumes et accessoires !

Durant plus d'un an, une vingtaine de couturières de la région d'Echallens ont donné plus de 3'000 heures de leur temps pour confectionner les habits de fête.

Exposition ouverte du 29 janvier au 17 mai 2009

Puis suivra du 22 mai au 21 décembre 2009 : « **Dentelles en 1909** » pièces anciennes sorties de collections privées et de la collection de la Fédération des Dentellières Suisse et « **Jardins divers** » travaux réalisés en 2008-2009 par quelques groupes de dentellières vaudois.

Cette exposition annonce la journée de la Fédération des Dentellières Suisse organisée cette année à Echallens le 13 juin 2009 par les

Thème de la journée « Jardins d'hiver – jardins divers ». Des dentellières de Suisse, de France, d'Allemagne, d'Italie sont attendues pour cette rencontre. Des expositions seront à visiter à l'Hôtel de Ville, aux caveaux du Château ainsi qu'à la salle du conseil, du 13 au 21 juin 2009.



Christiane Vaucher

Retrouvez toutes les informations concernant la Commune sur son site Internet

www.fey-vd.ch

La vie à Fey en 1908 d'après les procès-verbaux de la Municipalité...

...

Le problème de l'approvisionnement des ménages en eaux de boisson commence à se poser comme dans les autres communes.

Si on parle d'un couvercle de borne-hydrante écrasé par le rouleau compresseur de l'Etat c'est qu'il existe déjà un réseau de canalisations destiné, on peut le penser, à la défense contre l'incendie. Les cinq fontaines servent à alimenter les ménages en eaux, avec des seaux bien sûr, à faire la lessive et à abreuver le bétail, contre le paiement d'une contribution.

Les dames qui font la lessive, les mains dans l'eau froide, ne doivent pas oublier de vider et de rincer les bassins après la lessive sinon le bétail ne voudra pas boire et des « bringues » pourraient bien en découler. Les gens qui habitent loin des fontaines ont creusé des puits pour atteindre l'eau de la nappe phréatique qui se

trouve à une faible profondeur sur notre territoire.

Certains ont des sources privées aussi. Il n'y pas d'évacuation des eaux usées et seules les grosses fermes ont des fosses à purin.

Les eaux usées ménagères sont déversées dans des fosses creusées directement dans le sol et le purin des petites exploitations se déverse dans la nature, comme il peut.

La présence de puits et de fosses dites « d'aisance » proches les unes des autres est très malsaine. Ce n'est pas pour rien que le Conseil d'Etat envoie régulièrement des circulaires aux communes au sujet du choléra, maladie qui n'est pas encore complètement éradiquée dans notre beau canton.

Le Conseil Général demande donc à la municipalité d'étudier la distribution de l'eau.

Cela semble correspondre à un besoin important aussi la municipalité entre-t-elle sans tarder

en contact avec un ingénieur pour commencer l'étude de ce projet qui sera réalisé l'année suivante.

Une commission est nommée et la municipalité décide d'écrire à Auguste Jaunin, imprimeur à Lausanne, pour lui demander s'il serait d'accord de vendre du terrain, au lieu-dit « La Repia », pour y construire un réservoir, vers les étables à porcs d'Henri Métraux est-il précisé dans le procès-verbal.

Pour anticiper les travaux qui s'annoncent, les autorités élèvent la contribution des fontaines à 2.-francs par habitant et par année et à 70 centimes par tête de bétail par année.

...

J.-Marc Laurent

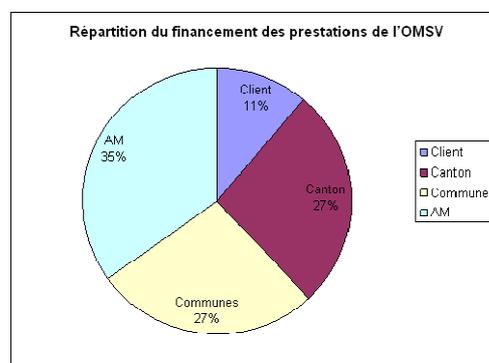
(l'article complet peut être lu sur le site internet de la commune, ou demandé au Greffe)

Répartition du financement des prestations de l'OMSV

Nous recevons un document de l'OMSV concernant le financement de l'aide et des soins à domicile en 2009 et la participation des communes. L'importante augmentation des prestations prévues en 2009 par l'OMSV est la conséquence des éléments suivants :

- augmentation de la population moyenne vaudoise de 1.2%
- un impact du vieillissement de la population de 0.6%
- une augmentation des prestations demandées par les clients actuels de 2.8%.

En conséquence une augmentation de 6.90 f des cotisations communales a été inscrite au budget 2009. La contribution des communes est donc fixée à 83.- francs par habitants en 2009. Elle était de 76.10 f en 2008 à la suite de la RPT, de 49.- francs en 2007, de 48.- francs en 2006 et à 47.50 f en 2005. Ce mouvement à la hausse ne va certainement pas s'arrêter dans les années à venir.



Enseignants de Fey

Connaissez-vous les enseignants du collège de Fey ?



Francine Giltay et Nicolas Viguet



Sylvie Lushaj-Maillard, Christiane Cornu, Véronique Gonthier



Une classe de 1P devant le collège de Bercher, en 1973, avec des élèves de Bercher, de Fey et de Rueyres. A côté de Christiane Laurent, institutrice, reconnaissez-vous, parmi les élèves, un futur municipal et le futur boursier communal actuel ?

Collège de Fey

Un étang au collège de Fey :

Le collège de Fey : une petite bâtisse orangée posée au milieu des champs. De l'espace, de la verdure, du soleil et... de la bise. La forêt traversée

par le Sauteruz est à deux pas, et les champs entourant le bâtiment modifient le paysage au grès des saisons et des cultures succes-

sives : Un petit coin de paradis dédié aux enfants, où parents et enseignants retrouvent la fraîcheur et la liberté des écoles d'antan.

En 2005, lors de mon entrée en fonction dans le village, une idée me trottait déjà en tête : créer un étang. En effet, étant enfant, j'en avais un dans mon jardin et cela a toujours été pour moi une grande source d'observation et d'émerveillement. Pourquoi ne pas alors ajouter cette petite richesse au cadre idyllique dans lequel je travaillais.

C'est dans le courant de l'année scolaire 2007-2008 que l'idée s'est concrétisée. Après quelques discussions avec la municipalité, le projet a suscité un intérêt et j'ai obtenu le terrain et le financement nécessaire à sa réalisation. Toute l'élaboration s'est ef-

fectuée avec les élèves. D'abord en classe, où nous avons étudié les aspects techniques et esthétiques et où chacun a pu donner ses idées et ses envies pour faire de cet étang leur étang ; puis

à l'extérieur avec les pelles et les pioches pour la réalisation

concrète. Le travail tant théorique que pratique a été fait avec un grand enthousiasme et nombre d'enfants restaient après l'école pour m'aider à faire les finitions. Une fois terminé, la classe a

affiché une grande fierté : ils allaient laisser une trace importante de leur passage au collège de Fey et de nombreuses volées d'élèves allaient pouvoir profiter de leur travail et de la création de cet espace d'étude infiniment riche.

Depuis que l'étang est achevé, les enfants n'arrêtent pas

d'aller observer et découvrir les éléments nouveaux qui commencent à peupler leur ouvrage. Un jour après avoir mis de l'eau, des libellules venaient déjà danser autour. De nombreux insectes aquatiques sont apparus, sans même que nous sachions d'où ils pouvaient venir. La végétation s'est enracinée et le plan d'eau a été coloré, pendant plusieurs semaines, par de magnifiques fleurs de nénuphars.

Aujourd'hui, les élèves attendent, à l'heure du printemps, le réveil de leur étang. Il est si jeune : aura-t-il surmonté les rigueurs d'un hiver particulièrement froid ? Les têtards que nous avons introduits et qui sont repartis sous forme de grenouilles reviendront-ils pondre ? Allons-nous atteindre

le fragile équilibre dont un micro-écosystème a besoin pour se dé-

velopper et perdurer ? Bref, la nature va-t-elle s'approprier, pour notre plus grand plaisir, ce petit espace que nous avons voulu lui offrir ?

Venez le découvrir, ce printemps, aux abords du collège de Fey...





Camp de paroisse

« Vie, sport et foi » était le titre du camp de cette année, avec en sous-titre, cette parole de Paul: « Entraînons-nous pour gagner une couronne qui ne se fanera jamais ». En cette année riche en événements sportifs, l'Eurofoot, les jeux olympiques et para olympiques, ce thème s'imposait. Durant cinq jours, nous avons bien sûr fait du sport, eu des temps pour parler de la foi et passer pleins de beaux moments remplis de vie.



Cette année, le soleil a été de la partie et nous avons pu profiter de l'espace autour du chalet aux Mosses. Le chalet était nouveau et l'on a profité de ce qu'il pouvait nous apporter. Les enfants ont ainsi pu jouer sur une place aménagée, ils ont pu faire des roulades sur une colline. Lors d'une ballade, on a pu découvrir un très joli coin de rivière.

De plus, chaque jour, nous avons pris deux temps différents autour de notre thème. Chaque début de soirée, nous parlions des différents aspects du thème : s'engager dans le sport et la vie, former une équipe pour avancer, jouer franc-jeu (fair-play). Chaque matin, nous prenions un temps pour découvrir l'histoire de David, un sportif de la foi, un temps pour discuter sur le thème, un temps pour prier et chanter ensemble.

Bien sûr, le camp de paroisse n'existerait pas sans ses inoubliables soirées animées par nos dynamiques jeunes. C'est ainsi

que les enfants ont pu se déguiser le lundi, rire durant une soirée « gag » le mardi, partager un film le mercredi et danser autour d'un magnifique buffet préparé par nos excellentes cuisinières le jeudi. Ce soir-là, les jeunes se transforment en DJ et en danseurs pour le plus grand plaisir des enfants. Il ne faut pas oublier de parler des autres activités : le rallye, les bricolages et les jeux d'eau. Cette année, on a pu aussi bénéficier des connaissances des jeunes pour offrir un temps d'activités liés au cirque.

C'était un très beau camp et je tiens non seulement à remercier les jeunes pour leur énergie et leur engagement, les accompagnatrices pour leur disponibilité et leur vitalité, les cuisinières et maman de camp pour leur savoir-faire et leur dynamisme, mais à remercier les enfants pour leur joie de vivre. C'était une très belle semaine qui nous a tous dynamisé pour avoir envie de repartir... Alors qu'ajouter de plus que « A l'année prochaine... ».

Laurence Bohnenblust, pasteure





Activités vacances Eté 2008



lieu. Donc un tout grand merci à vous tous.

Comme chaque année, la récompense c'est les nombreuses inscriptions auxquelles nous essayons de répondre le plus favorablement possible et l'enthousiasme des enfants à revenir l'année prochaine.

Donc à tous nous donnons rendez-vous en 2009, pour la nouvelle édition.

Le comité

Pour tous renseignements:
Page-Digier Anne-France,
rte de Vuarrens 8, 1044 Fey,
Tél. 021 887 64 04

L'année 2008 a vu septante-quatre activités-vacances être proposées aux enfants, il y avait donc le choix.

Parmi ces suggestions, franc succès pour les animaux:
découverte du cheval, les Terriers de renards, les abeilles, les phasmes, les Zoos, le Vivarium, les habitants des marais ou de la ferme.

Le bricolage aussi bien sûr:
bâtons de pluie, tissage, pâte à sel, lampion, cabane en carton, poterie ou customisation d'habits.

Il y a eu aussi du sport:
tennis, billard, marches, Hip-Hop, escrime, Swin-Golf, tir à l'arc, voile, balançoire-pendule, bowling, vol en avion, karting et grimpe.

Sans oublier les visites diverses:
les fermes, la Step de Lausanne, le Centre Pro Natura de Champittet à trois reprises, le Musée Cima, les grottes de Vallorbe, une Laiterie, un atelier du sucre, le sentier du tri, le fort Pré-Giroud ainsi que le Laténium.

Et d'autres qui ont régalé grands et petits.

Nous tenons à remercier chaleureusement les parents qui nous confient leur(s) enfant(s) en toute confiance, les enfants évidemment sans qui rien n'existerait. Mais aussi les bénévoles qui sont toujours aussi motivés, leur gentillesse et leur temps le prouvent. Et bien sûr les municipalités qui par leurs dons financiers et leur mise à disposition de refuge ou locaux nous offre une aide précieuse. Sans toutes et tous, les activités vacances au sein de notre Association ne pourraient avoir



Conseils Généraux, votations et élections 2009

Conseils Généraux

Les dates des Conseils Généraux ont été fixée pour l'an 2009.

Ils auront lieu:

Mardi 23 juin 2009

Mardi 15 décembre 2009

À la Grande salle de Fey.

Les PV des séances sont disponibles auprès du Bureau du Conseil.

Tous les citoyens et citoyennes sont les bienvenus. En cas d'intérêt pour le Conseil et pour tous renseignements, M. Jean-Luc Noël, Président, se tient à votre disposition.

Oyez,
oyez
Citoyennes
et Citoyens

Votations

8 février 17 mai

27 septembre 29 novembre

Déclaration d'impôt 2008

Pour la 6ème année et avec 220'000 utilisateurs en 2007, le contribuable vaudois peut remplir sa déclaration d'impôt avec VaudTax.

Le CD-Rom est à votre disposition au Greffe municipal, ou téléchargeable sur

www.vd.ch/impots

Répartition des tâches au sein de la Municipalité

Administration générale, aménagement du territoire, écoles et paroisses	Jaunin Yves Suppléant Fiadeiro Victor	021 887 73 11
Informatique, finances, routes, chemins urbains, éclairage public et service défense incendie	Fiadeiro Victor Suppléant Jaunin Yves	021 887 72 53
Eau potable, bornes hydrantes, épuration, fontaines, réseau des collecteurs	Eggenberger Sven Suppléant Kohli Robert	021 887 82 35
Forêts, chemins forestiers et refuge	Laurent Dominique Suppléante Vaucher Christiane	021 887 70 70
Pâturage, domaines, chemins agricoles, enlèvement et traitement des déchets	Guignard François Suppléant Laurent Dominique	079 611 53 16
Affaires militaires, police, police des constructions, protection civile et services sociaux	Kohli Robert Suppléant Eggenberger Sven	021 635 40 09
Bâtiments communaux, cimetière, culture, sport et sociétés locales, place de jeux et espaces verts	Vaucher Christiane Suppléant Guignard François	021 887 60 17
<u>Bureau du Conseil :</u>		
Président du Conseil	Noël Jean-Luc	021 887 82 09
Vice-président du Conseil	Page Jean-Claude	021 887 64 04
Secrétaire du Conseil	Laurent David	021 887 74 65

Etat civil de Fey, 2008

Nouveaux Habitants: (par ordre d'inscription, à lire en ligne)

Chassot Jonathan	Bardi Bienenstock Giuseppe Luigi	Caffaro Dario
Caffaro-Ventura Montserrat	Caffaro Soraya	Caffaro Loïc
Sevivas Bruno	Sevivas Angélique	Sevivas Maria de Fatima
Sevivas José	Rochat Jean-Marc	Rochat Léa
Rochat Cloé	Rochat Vanessa	Stucki Laetitia
Läng Patrik	Späth Nathan	Bernard Luana
Bernard Maïka	Magnenat Yannick	Guigoz Laurent
Guigoz Solange	Bernard Maria Jesus	Bernard Pascal
Fröhlich Dominique	Bagnoud Mélanie	Maistrello Nila
Marçalo Firmino	Marçalo Rosa-Maria	Marçalo Nadia
Domingues Sylvie	Golay Vincent	Dotta Véronique
Soltermann Olivier	Oliveira Rodrigues José Maria	
Silva Moreira D'Aquino Maria dos Anjos		D'Aquino Michael
D'Aquino Marco	Latawiec Edward	Blumenthal David
Blumenthal Robert	Sumi Nathalie	Lasserre Murielle
Aeby Bindschedler Marie-José	de Jesus Cordeiro Herminio	Duboux Laure
Villinger Francine	Clerc Marcel	Villinger Emily
Steinmann Ioana-Cristina	Steinmann Marc	Steinmann Thomas
Jorge Rafael	Adamina Yael	Ciolek Stanislaw
Girardet Laurent Thierry	Girard Daniel	Roulin Sylvie
Roulin Nicolas	Christan Sacha	a Marca Mireille
a Marca Armando	Boucard Robin	Christan Emma
Christan Daniella	Christan Alexandre	Roulin Catherine
Tundo Lorenzo	Scotton Rafael	Scotton Méliissa
Scotton Sabine	Jacot Stéphane	Ravy Carine
da Silva Rodrigues Francisco	Gétain Sarah-Maude	Ravy Maria José
Gétain Maël	Murray Gétain Nathalie	Schaefer Rosaline
Bavaud Sylvie	Duarte Leonel	Ferreira da Silva Conceição
Gétain Hervé	Utz Stéphane	Bonzon Didier
Utz Sarah	Utz Alexandre	Utz Anne-Claude

- Mariage**

Madame Pesquet Saffore Céline et Monsieur Saffore Matthias

Madame Bühlmann Dorigatti Karin et Monsieur Dorigatti Luca

Madame Werthmüller Kohli Suzanne et Monsieur Kohli Robert

Madame Rapin Laurent Léa-Marie et Monsieur Laurent Stéphane

Madame et Monsieur Durguti Flore-Lise et Masar

- Naissances**

29 mai 2008: Maistrello Nila 14 mars 2008: Späth Nathan

- Décès**

Madame Rose-Lina Laurent (2007)

Madame Bonzon Micheline Monsieur Menétrey René

Monsieur Salvisberg René Monsieur Moreillon Daniel

- 44 personnes ont quitté la Commune

- La population de la Commune s'établit à 554 habitants

Répartition des tâches au sein de la Commune

Greffe municipal	Laurent Jean-Marc	bureau tél	021 887 81 13
		fax	021 887 62 40
		privé tél	021 887 71 56
Contrôle des habitants	Pittet Denise	bureau tél	021 887 70 88
		fax	021 887 62 41
		privé tél	021 881 64 16
Boursier	Laurent Stéphane	bureau tél	021 887 86 21
		privé tél	021 887 75 56
		portable	078 619 74 70
Capitaine des pompiers	Laurent Patrick	tél	021 887 70 41
Relevé des compteurs d'eau	Vaucher Bernard	tél	021 887 60 17
Surveillance déchèterie	Pesquet Patrick	tél	021 887 78 33
STEP	Page Jean-Claude	tél	021 887 64 04
Service funèbre	Vaucher Christiane	tél	021 887 60 17
Déneigement des routes	Laurent Dominique	tél	021 887 70 70
Déneigement des trottoirs	Jaunin Marc	tél	079 290 34 75
Préposé au pressoir	Pidoux Frédéric	tél	021 887 82 57
Entretien du cimetière	Laurent Jacques	tél	021 887 72 70
Conciergerie église	Guedes Marie-José	tél	021 887 70 53
		ou	079 728 05 31
Conciergerie école	Simões Matias Suzana	tél	079 753 19 72
Réservation et conciergerie grande salle et salle du bas	Guedes Marie-José	tél	021 887 70 53
		ou	079 728 05 31
Réservation et conciergerie refuge	Page Anne-France	tél	021 887 64 04
		ou	079 665 06 75
Réservation et conciergerie petite salle maison de commune (pour assemblée et réunion uniquement)	Dutoit Martine	tél	021 887 73 51

Horaires d'ouverture des offices communaux:

Greffe municipal:	le lundi de 19 heures à 20 heures, le matin de 9 à 11 heures, ou sur rendez-vous au 021 887 71 56
Bourse:	le lundi de 19 heures à 20 heures, ou sur rendez-vous au 021 887 86 21
Contrôle des habitants:	le lundi de 19 heures à 20 heures ou sur rendez-vous au 021 887 70 88 ou 021 881 64 16